

# principes contractuels en Common Law

- ✓ Maîtriser le management des contrats lorsque le droit français est écarté au profit de la Common Law

cursus court

## prérequis

Maîtrise moyenne de l'anglais juridique

## public visé

Tout public

## durée

1 journée

## objectifs

### Visée de la formation et impacts attendus

- Comprendre la terminologie et les conséquences juridiques des concepts de Common Law rencontrés dans les contrats.
- Anticiper les risques associés à la Common Law dans un environnement national (France) ou international.

## programme

### 1. Introduction

- Différences entre Common Law et Civil Law
- Signification de *précédent qui fait jurisprudence - binding precedent*
- Sources du droit des contrats en Common Law

### 2. Formation des contrats

- Conditions essentielles pour la formation d'un contrat
- Différence entre *une offre* et *une invitation* à négocier
- Contre offre et versions successives du contrat (*battle of the forms*)

### 3. Stipulations du contrat

- La différence entre stipulations explicites et implicites
- Exemples de stipulations implicites
- Y-a-t-il une obligation de bonne foi en droit anglais des contrats ?

### 4. Recours

- Principaux recours pour la rupture de contrat
- L'objectif des dommages et intérêt
- L'incontournable *rule of remoteness*

# principes contractuels en Common Law

- Maîtriser le management des contrats lorsque le droit français est écarté au profit de la Common Law

## cursus court

### prochaines sessions

Calendrier consultable sur [www.e2cm.net](http://www.e2cm.net)

Autres dates : nous contacter

### lieu

Paris  
Intra : en vos locaux

### tarif\*

930 € HT.  
\* + frais d'inscription :  
70 € HT.

### contact

Tél. : +33 1 48 86 05 27  
Mail : [contact@e2cm.net](mailto:contact@e2cm.net)

### méthodologie

#### Méthodes pédagogiques

e<sup>2</sup>cm préconise une approche pragmatique du stage **Principes contractuels en Common Law** par l'organisation de discussions de groupe, d'exercices pratiques et d'études de cas.

#### Outils pédagogiques

**Support de présentation** (en anglais) en version électronique envoyé en sortie de cursus.

**Cas pratiques** : fiches de simulation, questionnaires, visuels.

#### Accompagnement et évaluation des stagiaires

- Suivi individuel tout au long du cursus dans le cadre des phases pratiques de la formation.  
Correction par le formateur et aide à l'autocorrection par le stagiaire.
- Contact prolongé avec le formateur référent (e-mail, téléphone) après le cursus, offre de coaching personnalisé.

#### Évaluation de la formation

- Validation du rythme à chaque étape de la journée avec l'ensemble du groupe.
- Questionnaire de satisfaction rempli par les stagiaires en fin de cursus.

#### Intervenants

Les formateurs du cursus **Principes contractuels en Common Law** sont tous des professionnels évoluant dans le domaine juridique et de langue maternelle anglaise.

*N.B : Cursus présenté en anglais. Cependant, le formateur étant bilingue il dispose de la capacité à s'adapter à un public au niveau hétérogène, sous réserve du respect du prérequis ci-dessus.*